LA CHAPELLE AUX BOIS

4 Bulletin d'information

Avril 2021

Bonjour à tous,

Nous sommes au printemps, normalement la plus belle saison, mais voilà un an après les premières interdictions, de nouvelles contraintes s'imposent aujourd'hui avec une circulation réduite, surveillée et toujours dans le respect des gestes barrières. La vaccination est organisée, nous avons, élus et membres de la commission sociale, contacté les personnes de plus de 75 ans, pour une possible vaccination au gymnase de XERTIGNY . Plusieurs personnes ont répondu favorablement.

Pour nos écoliers, une semaine de cours à la maison et ensuite 2 semaines de vacances pour tous, pour la suite nous adapterons.

LA VIE DE LA COMMUNE :

La commission bâtiment suit tous les mardis l'évolution des travaux du centre socio-culturel et sportif.
La commission forêt poursuit ses entretiens avec ses partenaires avec un œil sur ses affouagistes.
La commission verger continue l'aménagement de celui-ci avec la taille des arbres et la mise en place de ruches.
La commission communication vous a adressé le bulletin annuel dernièrement.
La commission école en contact avec les enseignants et Mme SOLARY la directrice.
La commission voirie avec un gros programme à l'étude.
Merci à tous pour votre compétence et votre disponibilité

Courage, tous les espoirs sont permis pour demain !

Carte H Qu'est-ce que c'est ?

Cette carte contient les contacts utiles de la personne âgée. Ce qui permettra d'optimiser la prise en charge et l'accompagnement par les services de secours, les personnels hospitaliers et les personnels de santé en leur donnant les noms et coordonnées des personnes qui interviennent au domicile de la personne. N'hésitez pas à la demander en mairie.

Itinéraires cyclables

Avez-vous des remarques sur les services ou itinéraires cyclables à développer sur le territoire de notre commune voire de la communauté d'agglomération ? N'hésitez pas à aller sur notre site pour nous donner vos suggestions et vos remarques : www.lachapelleauxbois.fr

Ruches

L'implantation des ruches peuplées est soumise à 15 mètres minimum des routes et voies publiques. La distance des propriétés voisines doit être de 6 m pour les faces latérales et arrières et de 12 m pour la planche d'envol. Enfin, elles passent à 100m lorsqu'il s'agit d'hôpitaux, d'écoles, casernes, lieux de culte, colonies de vacances, usines.

Emploi de Mme HENRY

Madame Karine HENRY a été embauchée en tant que secrétaire, en apprentissage jusqu'en juillet 2022. Elle effectue son travail, lundi, mardi et mercredi en mairie et jeudi et vendredi au GRETA du Lycée VIVIANI. Bienvenue !

Bulletin n°4 - Directeur de la publication : Etienne BLAISE - Conception : Commission Communication

Le verger conservatoire

L'entretien de printemps a été réalisé les 5 et 6 mars dernier par la commission verger. Six personnes se sont affférées dans la parcelle. Au menu, engrais et taille de saison pour les arbres fruitiers. Une maison des abeilles a également été bâtie pour accueillir cinq ruches essentielles à la biodiversité du verger. Malheureusement, le contexte sanitaire actuel n'a pas permis d'ouvrir ces journées techniques aux habitants de la commune mais ce n'est que partie remise.

Nouveaux habitants et élections

Nous rappelons aux nouveaux habitants de bien vouloir se présenter en mairie ou prendre rendez-vous avec les élus . Vous trouverez les contacts en fin de ce bulletin, nous vous rappelons aussi qu'une démarche est nécessaire afin de s'inscrire sur les listes électorales, l'enregistrement n'est pas automatique.
Vous pouvez vérifier votre inscription à l'adresse suivante :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Si vous souhaitez donner procuration, pensez à faire la démarche rapidement.
Le vote aux élections départementales et régionales, si elles ont lieu, se fera dans la salle Jackie PIERRE les 20 et 27 juin 2021.

Chemins ruraux

Respect des chemins communaux et des chemins ruraux .
Nous constatons des importants dommages sur nos chemins ruraux et sur nos routes.

Notre réseau est un capital que nous ont laissé nos prédécesseurs, respectons-le. Nous éviterons ainsi des dépenses qui pourraient servir à d'autres actions .

Sécurisation passage pieton du centre

Évolution des travaux route. Des panneaux clignotants annonçant le passage piéton au centre de La Chapelle aux bois ont été posés. Espérons que cela fera ralentir les véhicules sur cette portion de route.

Nouveau matériel

Le 31 mars, les agents techniques ont vu arriver le nouveau tracteur tondeuse qui vient compléter l'achat du tracteur . Ces deux équipements sont en remplacement du ZETOR et de l'ancien tracteur tondeuse.

En bref dans votre commune...

- Savoir-vivre et déjections canines; Lors de la visite des bâtiments communaux, les conseillers ont constaté plusieurs déjections canines dans les pelouses ou dans les lieux publics. Nous comptons sur votre savoir-vivre pour enlever systématiquement les besoins de votre chien lorsque celui-ci les fait sur le domaine public. Tous les propriétaires de chiens doivent savoir les faire taire le jour et surtout la nuit.
- Les factures d'eau sont prêtes à l'envoi, elles devraient arriver dans vos boîtes aux lettres incessamment.
- Nous rappelons que la date limite d'inscription pour les affouages est fixée au 15 mai 2021.
- Pour les inscriptions scolaires et enfants nés en 2018, rendez-vous en mairie sans oublier de vous munir du carnet de santé, du livret de famille et la fiche d'inscription (disponible en mairie).
- Vous pouvez retrouver en mairie un bulletin de participation papier afin de participer au jeu-concours paru dans le bulletin annuel.

La Mairie est ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 17h00.

En cas d'urgence vous pouvez contacter :

- Mr le Maire : Etienne BLAISE : 06 42 98 92 02

ou les adjoints :

- Mr David BOURQUIN : 06 87 13 68 73
- Mr Jean Pierre MOUGENOT : 06 78 44 77 55
- Mr Regis GRANDMAIRE : 06 82 66 41 57
- Mr Pascal BOMONT : 07 57 63 39 13